



Compte-rendu des délibérations du Conseil municipal de RÉAUVILLE (DRÔME) du 16 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le seize mai à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de M. Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 10 mai 2022

Présents : Monique ALLEGRE ; Christian BERNARD ; Catherine BLANC ; Marc GASSER ; Vincent GOUDON ; Lauriane MOINE ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE est arrivé à 18h56
Gilles SARACCO est arrivé à 19h47

Absents : Elisabeth BOMMEL a donné pouvoir à Fabrice PRAVE ; Jean-Luc FAUCON

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Lauriane MOINE est désignée secrétaire de séance.

N°	OBJET	Pour	Contre	Abst	Délibérations												
1	Contrat des installations techniques des bâtiments communaux	8+1p	0	0	Marc GASSER présente deux offres concernant la maintenance technique des bâtiments communaux : Bureau Véritas et Bureau Alpes Contrôle. Il propose de choisir Bureau Alpes Contrôle pour un montant de 900 € HT car à prestations identiques Bureau Véritas est à 1459 € HT.												
2	Renouvellement contrat PEC, agent animation	8+1p	0	0	Le contrat aidé de l'agent d'animation se termine au 31 mai 2022. Monsieur le Maire propose de le renouveler du 1er juin au 30 novembre 2022 dans les mêmes conditions financières.												
3	Demande de subventions – ouverture nouvelle classe	8+1p	0	0	L'ouverture d'une seconde classe à Réauville est actée. Il s'agit d'accueillir les grandes sections de maternelle. Cependant le local existant n'est pas opérationnel. Il faut prévoir des aménagements adaptés et aussi du matériel pédagogique et du mobilier spécifique. Le coût estimatif des dépenses est de 31 389,79 € HT. La commune demande une subvention au Département et à la Région. Le reste à charge est de 20 % du total.												
4	Adhésion à l'Agence France Locale	8+1p	0	0	Le Maire propose d'adhérer au groupe Agence France Locale qui est un organisme de crédit pour les collectivités territoriales, avec des taux préférentiels, en vue de contracter un prêt pour les travaux du centre DUBOURG. Le coût d'adhésion est de 1 300 € payable sur 2022-2023-2024.												
5	Don association Environnement et Patrimoine Réauvillois	8+1p	0	0	Suite au concert du 18 mars dernier en hommage à Albert ROCHE, l'association Environnement et Patrimoine Réauvillois fait un don de 1 390 € qui correspond au montant des entrées. Cette recette sera inscrite au budget de la Commune pour la confection du nouveau buste.												
6	Adhésion au Comité National d'Action Sociale	8+1p	0	0	La commune souhaite mettre en place de l'action sociale à destination du personnel communal. Elle propose d'adhérer au CNAS car les bénéficiaires peuvent prétendre à des tarifs avantageux pour les activités de loisirs mais aussi à des primes en fonction de la vie quotidienne. Les agents éligibles sont les titulaires, les agents en CDI et les contractuels avec 6 mois d'ancienneté effective. Coût d'adhésion : 212 € par agent.												
7	Désignation suppléants commission de contrôle des listes électorales	8+1p	0	0	La commission de contrôle se réunit au minimum une fois par an et entre le 24 ^{ème} et 21 ^{ème} jour avant des élections. Pour les communes de moins de 1000 habitants, le quorum de 3 membres doit être atteint. Le Maire propose de désigner des suppléants pour la durée du mandat en cours. <table border="1"><thead><tr><th>Titulaire</th><th>Suppléant</th><th>Fonction</th></tr></thead><tbody><tr><td>Christian BERNARD</td><td>Jean-Luc FAUCON</td><td>Conseiller Municipal</td></tr><tr><td>Marie-Hélène SOUPRE</td><td>Marc BERRY</td><td>Délégué du Tribunal Judiciaire</td></tr><tr><td>Gérard BARRIERE</td><td>Nadine DONNEAUD</td><td>Délégué de l'Administration</td></tr></tbody></table>	Titulaire	Suppléant	Fonction	Christian BERNARD	Jean-Luc FAUCON	Conseiller Municipal	Marie-Hélène SOUPRE	Marc BERRY	Délégué du Tribunal Judiciaire	Gérard BARRIERE	Nadine DONNEAUD	Délégué de l'Administration
Titulaire	Suppléant	Fonction															
Christian BERNARD	Jean-Luc FAUCON	Conseiller Municipal															
Marie-Hélène SOUPRE	Marc BERRY	Délégué du Tribunal Judiciaire															
Gérard BARRIERE	Nadine DONNEAUD	Délégué de l'Administration															

N°	OBJET	Pour	Cont re	Abst	Délibérations
8	Location du logement PMR 35 Grand'Rue	7+1p	0	1	La locataire actuelle a résilié son bail au 30 mai 2022. La commune a reçu plusieurs demandes pour le remplacement de locataire notamment celle de Mr CASTIGLIONE Kévin et Mme BOUTIGNY Marlène qui est porteuse d'un handicap. Le Maire propose d'attribuer le logement PMR à ce couple et de fixer le loyer mensuel à 564,16 € hors charges + 1 mois de caution.
9	Servitude de passage au profit de la commune de Valaurie (DFCI)	9+1p	0	0	La piste DFCI de la commune de Valaurie traverse les parcelles G274 et F837 situées à Réauville. Il est nécessaire de constituer une servitude de passage pour ces parcelles. Les frais afférents à cette affaire sont à la charge de la commune de Valaurie.
10	Raccordement au réseau électrique BT, alimentation PAVIA, poste RUINEL - Dossier n°262610024AER	9+1p			Afin d'alimenter la construction de Mr PAVIA Julien, le SDED doit développer son réseau de distribution publique d'électricité. Le coût total des travaux est estimé à 25 136,89 €, la part communale étant de 13 459,14 €. Lors de l'instruction de son dossier, Mr PAVIA Julien s'est engagé à rembourser à la commune le montant total de la part communale.

La séance est levée à 21h..

Prochaine réunion du Conseil municipal **le lundi 20 juin 2022** à 18h45

Le Maire,
Norbert PERRIN



(Handwritten signature of Norbert Perrin)